



Communiqué de presse – le 29 mai 2019

---

## **BOLLORÉ : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 29 MAI 2019**

### **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES A 94 % DIVIDENDE COMPLÉMENTAIRE DE 0,04 € VERSÉ LE 26 JUIN 2019**

Les Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Bolloré se sont tenues le 29 mai 2019 sous la présidence de Cyrille Bolloré.

L'ensemble des résolutions présentées au cours des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de Bolloré ont été adoptées à 94 % pour un total de 92 % des voix présentes et représentées.

L'Assemblée générale ordinaire a notamment approuvé le versement d'un dividende de 0,06 euro par action, soit un dividende complémentaire de 0,04 euro par action après le paiement de l'acompte de 0,02 euro par action versé le 4 octobre 2018. Ce dividende complémentaire est payable en espèces ou en actions.

La période d'option pour le paiement du dividende en actions s'ouvrira le 6 juin 2019 et sera clôturée le 20 juin 2019. Le prix d'émission est fixé à 3,67 euros et la livraison des actions pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions interviendra à la même date que la mise en paiement du dividende soit le 26 juin 2019.

Parmi les résolutions soumises aux votes lors des Assemblées générales du 29 mai 2019, les actionnaires ont approuvé la mise en œuvre du projet de transformation de Bolloré en Société Européenne. Basé en France et présent dans 26 pays européens, Bolloré génère 56 % de son chiffre d'affaires consolidé en Europe et y emploie actuellement 38 % des effectifs. Le passage à ce nouveau statut permet de mettre en adéquation la forme sociale de Bolloré et son ancrage européen tant économique que culturel.

L'Assemblée a également approuvé la nomination de Virginie Courtin en tant qu'administrateur de Bolloré et le renouvellement des mandats d'administrateur, de Cyrille Bolloré, Yannick Bolloré, Cédric de Bailliencourt, Chantal Bolloré, Sébastien Bolloré, Olivier Roussel, François Thomazeau, ainsi que ceux des sociétés Bolloré Participations, Financière V et Omnium Bolloré.

En revanche, les mandats d'administrateur de Vincent Bolloré et de Valérie Coscas n'ont pas été renouvelés à leur demande.

Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale de Bolloré a remercié Vincent Bolloré pour le travail accompli pour le développement de la société Bolloré depuis 38 ans et a renouvelé à l'unanimité le mandat de Président-directeur général de Cyrille Bolloré.